

LP

Métiers de la gestion et de la comptabilité

Parcours : Collaborateur Social et Paie (CSP)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette Licence professionnelle vise à former des hommes et des femmes opérationnels dans le domaine du social et de la paie. Les principaux axes de formation sont : Droit du travail, Droit social, Droit du contentieux, Droit international, Comptabilité et Informatique. L'enseignement est professionnalisé et assuré pour les 2/3 par des professionnels. La Licence professionnelle CSP a des conventions de partenariat avec les groupes La Poste et IN EXTENSO NORD DE France, ainsi qu'avec l'entreprise PROMOD. L'Ordre Régional des Experts Comptables est notre principal soutien.

La formation possède une dimension internationale avec des échanges possibles avec les universités partenaires.

CONTACTS :

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Christophe DEBAST - E-mail : christophe.debast@univ-lille1.fr
Secrétariat : 03 59 63 21 14 - iut-lp@univ-lille1.fr
IUT A de Lille – Département GEA - Cité Scientifique – Bâtiment SH3 - BP 90179 – 59653 Villeneuve d'Ascq
www.iut.univ-lille1.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Personnes en activité et étudiants des Licences générales en économie, droit, gestion... et aux titulaires de BTS ou DUT tertiaires. Les candidats non titulaires d'un de ces titres peuvent avoir accès à la Licence professionnelle après validation de leurs acquis professionnels et de l'expérience.

Pour cela s'adresser au service Formation Continue :
03 59 63 21 10 - iut-fc@univ-lille1.fr

La Licence professionnelle est ouverte en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 5 - 30 ECTS :

- UE 1 : Gestion des contrats de travail (60h - 5 ECTS)
- UE 2 : Exécution et évolution du contrat de travail (60h - 5 ECTS)
- UE 4 : Gestion des aspects sociaux des contrats (50h - 5 ECTS)
- UE 5 : Droit social approfondi (50h - 5 ECTS)
- UE 6 : Aspects administratifs, comptables et informatiques de la paie (90h - 5 ECTS)
- UE 7 : Contentieux du travail et de la sécurité sociale (50h - 5 ECTS)

Semestre 6 - 30 ECTS :

- UE 3 : Gestion des conflits et négociations (40h - 5 ECTS)
- UE 8 : Aspects européens et internationaux du contrat de travail (50h - 5 ECTS)
- UE 9 : Projet tuteuré (150h de travail personnel - 10 ECTS)
- UE 10 : Stage (16 semaines - 10 ECTS)

ORGANISATION DES ÉTUDES

La Licence professionnelle est décernée à l'étudiant qui a une moyenne supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble : projet tuteuré et stage.

Les enseignements sont dispensés en cours et TD.

Stage en entreprise obligatoire de 16 semaines.

Pour les alternants : 3 jours en entreprise en début de semaine et 2 jours en cours en fin de semaine.

APRÈS LA LP

Les cabinets d'expertise-comptable et les services administratifs, comptables et financiers d'entreprises, d'associations ou d'organismes para-publics, départements ressources humaines...

La Licence professionnelle Collaborateur Social et Paie a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate.